



MINISTRE DU PLAN ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE AU DEVELOPPEMENT

Secrétariat Général

DIRECTION DE POPULATION ET DES RESSOURCES HUMAINES

**RAPPORT DE LA DEUXIEME RÉUNION DU COMITÉ DE
PILOTAGE DU COMITÉ NATIONAL DE POPULATION**

Kinshasa, mai 2026

I. INTRODUCTION

Dans le cadre de la poursuite du processus de redynamisation du Comité National de Population ainsi que du suivi de la mise en œuvre des orientations et recommandations arrêtées lors de la première réunion du Comité de Pilotage tenue le 20 octobre 2025 à Kinshasa, le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement a organisé, en date du 20 mai 2026, dans le Cabinet de Son Excellence Monsieur le Ministre d'État, Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement, la deuxième réunion du Comité de Pilotage du Comité National de Population (CONAPO).

Cette session de travail, présidée par Son Excellence Monsieur le Ministre d'État, Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement, Président du Comité de Pilotage du CONAPO, avait pour objectif d'évaluer le niveau de mise en œuvre des recommandations formulées lors de la première réunion, d'apprécier l'état d'avancement de la feuille de route des activités soutenues dans le cadre du PAAJ ainsi que d'examiner les principales actions entreprises dans le processus de redynamisation du CONAPO.

À cet effet, les travaux ont porté essentiellement sur la validation du compte-rendu de la première réunion du Comité de Pilotage, l'examen de l'état d'avancement des recommandations arrêtées, la présentation du rapport relatif à l'installation des Comités Provinciaux de Population (CPPO) ainsi que l'évaluation du processus d'élaboration de la Politique Nationale de Population (PNP).

Cette rencontre a connu la participation des membres du Comité de Pilotage, notamment les représentants des administrations sectorielles concernées, des structures étatiques impliquées dans les questions de population ainsi que du représentant de la Primature.

II. OBJECTIFS DE LA RÉUNION

Objectif général

La réunion avait pour objectif principal d'examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la feuille de route ainsi que des recommandations issues de la première réunion du Comité de Pilotage.

Objectifs spécifiques

La réunion visait spécifiquement à :

1. Valider le compte-rendu de la première réunion du Comité de Pilotage ;
2. Évaluer l'état d'avancement des recommandations formulées lors de la précédente session ;
3. Suivre la mise en œuvre de la feuille de route des activités du Projet d'Appui à l'Atteinte des Jalons (PAAJ)
4. Présenter le rapport d'installation des Comités Provinciaux de Population.

III. RÉSULTATS ATTENDUS

À l'issue de la réunion, les résultats suivants étaient attendus :

1. Le compte-rendu de la première réunion présenté et validé ;



2. Les recommandations de la première réunion évaluées ;
3. Le rapport d'installation des Comités Provinciaux de Population présenté ;
4. L'état d'avancement des activités de la feuille de route du PAAJ apprécié ;
5. Les orientations stratégiques pour la poursuite des activités du CONAPO renforcées.

IV. PARTICIPANTS

Ont pris part à cette réunion :

1. Son Excellence Monsieur le Ministre d'État, Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement ;
2. Le Conseiller de Cabinet de la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement ;
3. Le Secrétaire Général au Plan ;
4. Le Secrétaire Général à l'Intérieur ;
5. Le Secrétaire Général au Budget ;
6. Le représentant du Secrétaire Général aux Affaires sociales ;
7. Le représentant du Secrétaire Général aux Actions humanitaires ;
8. Le Conseiller de Cabinet du Ministre d'État, Ministre du Plan, en charge des statistiques ;
9. Le Coordonnateur de l'Observatoire Congolais de Développement Durable (OCDD) ;
10. Les membres du Secrétariat Permanent du CONAPO.

V. DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux se sont déroulés dans la salle des réunions du Cabinet de SEM le Ministre d'État, Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement, à Kinshasa/Gombe conformément à l'agenda.

1. Allocution d'ouverture

Dans l'allocution de Son Excellence Monsieur le Ministre d'État, Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement, Son Excellence a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants et les a remerciés pour leur présence ainsi que pour leur engagement soutenu dans la mise en œuvre du PAAJ.

Le Ministre d'État a rappelé l'importance stratégique du CONAPO dans la coordination des questions démographiques ainsi que dans l'intégration de la dynamique de population au sein des politiques publiques de développement durable.

Il a insisté sur la nécessité d'accélérer les réformes engagées afin de permettre au CONAPO de jouer pleinement son rôle de cadre national de concertation et de coordination des questions de population, conformément aux obligations et engagements pris par la République Démocratique du Congo.

2. Validation du rapport de la première réunion

Un expert du Secrétariat Permanent du CONAPO a procédé à la lecture intégrale du rapport de la première réunion du Comité de Pilotage devant l'ensemble de l'assistance.



À l'issue de cet exercice, le rapport a été adopté et validé à l'unanimité par les participants.

3. Présentation de l'état d'avancement de la feuille de route et suivi des recommandations de la première réunion

Le Directeur-Chef de Service de la Direction de la Population et des Ressources Humaines (DPRH), Secrétaire Permanent du CONAPO a présenté l'état d'avancement des activités réalisées avec le soutien du Projet d'Appui à l'Atteintes des Jalons de la LOI2 pour la période 2025-2026, articulées autour des quatre jalons définis dans la feuille de route.

Jalon 1 : Redynamisation du CONAPO et de ses organes

- a) Organisation de deux réunions du Comité de Pilotage : la première en octobre 2025, la seconde le 20 mai 2026 ;
- b) Tenue de quatre réunions du Comité Technique Interinstitutionnel de Population ;
- c) Installation effective de Comités Provinciaux de Population (CPPO) dans cinq provinces pilotes :
 - Kasai Oriental ;
 - Kongo Central ;
 - Maniema ;
 - Mai-Ndombe ;
 - Équateur.
- d) Appui au fonctionnement du Secrétariat Permanent du CONAPO durant l'exercice 2025.

Jalon 2 : Actualisation et adoption de la Politique Nationale de Population

- a) Recrutement d'un consultant national ;
- b) Validation de la note de cadrage ;
- c) Validation du profil démographique ;
- d) Organisation des missions de collecte des données secondaires sur l'ensemble du territoire national, ainsi que des données primaires, à l'exception des villes de Goma et de Bukavu ;
- e) Pré-validation du draft 0 de la Politique Nationale de Population.

La prochaine étape attendue demeure la validation nationale technique de la Politique Nationale de Population.

Jalon 3 : Plaidoyer pour l'allocation d'une ligne budgétaire au CONAPO

- a) Tenue d'une réunion entre le Secrétariat Général du Plan et les membres de la Commission ECOFIN de l'Assemblée Nationale en décembre 2025 ;
- b) Transmission d'une correspondance officielle de Son Excellence Monsieur le Ministre d'État, Ministre du Plan, au Vice-Premier Ministre en charge du Budget, sollicitant la réhabilitation de la ligne des crédits du CONAPO dans la Loi de Finances rectificative 2026.

Jalon 4 : Renforcement des capacités humaines et techniques

- a) Opérationnalisation de la Task-force chargée du suivi de l'atteinte des jalons du partenariat CAFI-RDC ;
- b) Appui institutionnel apporté à la DANTIC.

4. Présentation du rapport d'installation des comités provinciaux de population

Le Secrétaire Général au Plan, en sa qualité de Président du CONAPO, a pris la parole pour exposer, de manière succincte et précise, les différentes étapes des missions effectuées dans le cadre de l'installation des Comités Provinciaux de Population dans les cinq provinces pilotes. Il a mis en exergue les défis rencontrés et les difficultés observées au cours du processus, tout en soulignant les enseignements à tirer pour les prochaines phases d'extension aux provinces restantes.

5. Échanges et débats

Les échanges ont porté principalement sur les points suivants :

- L'évolution des travaux d'élaboration de la Politique Nationale de Population ;
- Le niveau d'exécution des activités prévues dans la feuille de route ;
- La coordination interinstitutionnelle dans le cadre de la mise en œuvre du PAAJ ;
- L'installation des Comités Provinciaux de Population dans les provinces restantes ;
- La nécessité de renforcer les mécanismes de suivi-évaluation des actions entreprises.

Les participants ont salué les avancées réalisées dans le cadre de la redynamisation du CONAPO, tout en formulant plusieurs préoccupations relatives à la mise en œuvre des activités prévues.

Préoccupations soulevées :

1. Le chronogramme de mise en œuvre des activités a-t-il été respecté comme prévu ?
2. Les actions déjà réalisées dans le cadre du draft 0 de la Politique Nationale de Population s'alignent-elles sur les priorités du Plan National Stratégique de Développement (PNSD) et du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) ?
3. La coordination au sein du PAAJ est-elle correctement assurée entre les différentes parties prenantes ?

6. Recommandations

À l'issue des échanges, les participants ont formulé à l'unanimité les recommandations suivantes :

1. Mettre le draft 0 de la Politique Nationale de Population (PNP) à la disposition des membres du Comité de Pilotage, dans les meilleurs délais ;
2. Intégrer des indicateurs qualitatifs permettant au Comité de Pilotage de mesurer de manière objective l'atteinte des objectifs du PAAJ ;
3. Corriger, dans tous les documents officiels, l'intitulé « Comité Technique Interministériel de Population » en « Comité Technique Interinstitutionnel de Population », conformément aux textes de référence ;

4. Engager les démarches nécessaires en vue de l'incorporation du crédit budgétaire du CONAPO dans la ligne des crédits budgétaires de la Direction de Population et des Ressources Humaines (DPRH).

VI. CLÔTURE DE LA RÉUNION

Avant de lever la séance, le Président du Comité de Pilotage a adressé ses sincères remerciements à l'ensemble des participants pour leur implication active et la qualité des contributions apportées tout au long des travaux.

Il a exhorté toutes les parties prenantes à maintenir et intensifier les efforts consentis afin de garantir l'aboutissement du processus d'élaboration de la Politique Nationale de Population, ainsi que la mise en œuvre effective et diligente des recommandations arrêtées au cours de la présente réunion.

La séance a débuté à 11h10 et a pris fin à 13h05, suivie d'un cocktail.

Fait à Kinshasa, le 26 mai 2026

Le Secrétaire Permanent

KASONGO LUKAUSHA Jean

Directeur-Chef de Service **DPRH/PLAN**

